



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Coroner

Procès-verbal de la séance du 11 septembre 2014

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 256-20140918

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2014	1
AUDITION	2

ANNEXES

- I. Liste des documents déposés
- II. Procès-verbaux des séances de travail du 11 juin 2014 et du 11 septembre 2014

Séance du 11 septembre 2014

Mandat : Examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Coroner (Décision de la Commission le 11 juin 2014)

Membres présents :

- M. Ouimet (Fabre), président

- M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique
- M. Boucher (Ungava)
- M. H. Plante (Maskinongé) en remplacement de M. Fortin (Sherbrooke)
- M^{me} Lamarre (Taillon) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Merlini (La Prairie)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Lemay (Masson)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Rousselle (Vimont)
- M. Roy (Bonaventure) en remplacement de M. Lisée (Rosemont)
- M^{me} Roy (Montarville)

Autre député présent :

- M. Lemay (Masson)

Témoin :

Bureau du Coroner :

- M^e Denis Marsolais, coroner en chef
- M^e Louis Breault, adjoint au coroner en chef
- M^e Catherine Rudel-Tessier, coroner
- M. Pierre Dion, consultant en gestion opérationnelle

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 31, M. Ouimet (Fabre) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président donne lecture du mandat de la Commission.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITION

La Commission entend le Coroner.

M. le président dépose le document coté CI-036 (annexe I).

L'audition se poursuit.

À 11 h 58, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 11 septembre 2014

ANNEXE I

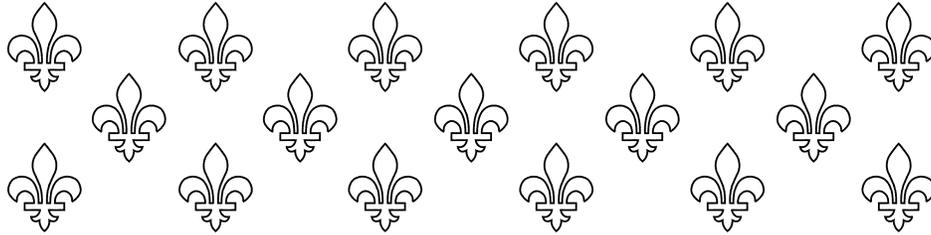
Liste des documents déposés

Liste des documents déposés

Bureau du coroner. *Plan d'action concernant les délais d'investigation des coroners.* CI-036
15 juin 2014. 7 pages. Déposé le 11 septembre 2014.

ANNEXE II

**Procès-verbaux des séances de travail
du 11 juin 2014 et du 9 septembre 2014**



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 juin 2014

Informer sur les activités et le fonctionnement de la Commission, organiser ses travaux et discuter de la possibilité que la Commission se saisisse de mandats

QUÉBEC

Séance de travail du mercredi 11 juin 2014

Objet : Informer sur les activités et le fonctionnement de la Commission, organiser ses travaux et discuter de la possibilité que la Commission se saisisse de mandats

Membres présents :

- M. Ouimet (Fabre), président
- M. Lisée (Rosemont), vice-président

- M. Bérubé (Matane-Matapédia)
- M. Boucher (Ungava)
- M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Lemay (Masson)
- M. Merlini (La Prairie)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Rousselle (Vimont)
- M^{me} Roy (Montarville)
- M. Tanguay (LaFontaine)

Autres personnes présentes :

- M. David Boucher, coordonnateur, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 - M^{me} Audrey Cloutier, attachée politique, Cabinet du leader du gouvernement
 - M^{me} Marie-Chantale Domingue, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
 - M^{me} Mélissa Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 - M^{me} Julie Paradis, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
 - M^{me} Mylène Potvin, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
 - M. Alain Sirois, chercheuse, Service de recherche et des communications, Parti libéral du Québec
-

La Commission se réunit à la salle RC.171 de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 18, M. Ouimet (Fabre) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail et donne lecture de l'ordre du jour (annexe I).

Il est convenu de permettre à M^{mes} Cloutier, Domingue, Potvin et M. Sirois d'assister à la séance de travail.

Il est convenu d'inverser les points deux et trois de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de la présidence et présentation des membres

M. le président souhaite la bienvenue aux membres de la Commission.

Un tour de table est fait afin de permettre à chacun des membres de la Commission ainsi qu'au personnel de se présenter.

2. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale

M. Boucher fait la présentation des services offerts aux membres de la Commission par le Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

3. Présentation de la Commission et du site Greffier

M. le président fait une présentation de la Commission et de son fonctionnement général. M^{me} la secrétaire explique le site Greffier.

4. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas

M. le président indique qu'il souhaite constituer un comité directeur afin d'assurer le bon fonctionnement de la Commission.

M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément à l'article 4 des Règles de fonctionnement, constitue un comité directeur composé du président, du vice-président et de la secrétaire.

La motion est adoptée.

M. le président indique que les frais liés aux repas pris lors des séances de travail et des réunions du comité directeur doivent être approuvés par la Commission.

M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que les repas pris à l'occasion des réunions du comité directeur et des séances de travail soient payés à même le budget de la Commission, et ce, pour la durée de la quarante et unième législature.

La motion est adoptée.

5. Discussion sur de possibles mandats de la Commission

Après discussion, il est convenu de réaliser le mandat qui est confié à la Commission par l'article 294.1 du Règlement de l'Assemblée nationale, soit d'entendre le Protecteur du citoyen et le Directeur général des élections.

Après discussion, il est convenu de réaliser le mandat qui est confié à la Commission par l'article 30 de la Loi modifiant le Code de la sécurité routière et le Code de procédure pénale concernant la perception des amendes (L.Q. 2003, c.5), soit d'étudier le rapport sur la mise en œuvre de cette loi.

M. Ouellette (Chomedey) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément aux articles 293.1 et 294 du Règlement, se donne le mandat d'examen des orientations, des activités et de la gestion administrative du Commissaire à la lutte contre la corruption.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M. Ouimet (Fabre) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément aux articles 293.1 et 294 du Règlement, se donne le mandat d'examiner les orientations, les activités et la gestion administrative du Coroner.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve) propose la motion suivante :

Que la Commission des institutions, conformément à l'article 294 du Règlement, se donne le mandat d'examiner les orientations, les activités et la gestion du Comité consultatif du Fonds de soutien à la réinsertion sociale et des 18 fonds de soutien à la réinsertion sociale des établissements de détention du Québec.

La motion est adoptée à l'unanimité des membres de chaque groupe parlementaire.

Il est convenu de confier l'organisation de tous ces mandats au comité directeur.

Après discussion, les membres se déclarent prêts à siéger les 8, 9, 11 et 12 septembre prochains afin de procéder à une partie de ces mandats.

6. Divers

M. le président indique que M^{me} la secrétaire va offrir lors d'une autre rencontre une formation sur la procédure parlementaire aux membres intéressés.

À 12 h 58, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux sine die.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 11 juin 2014

ANNEXE I

Ordre du jour



QUARANTIÈME ET UNIÈME LÉGISLATURE - PREMIÈRE SESSION

Commission des institutions

SÉANCE DE TRAVAIL

Informersur les activités et le fonctionnement de la Commission, organiser ses travaux
et discuter de la possibilité que la Commission se saisisse de mandats

Mercredi 11 juin 2014

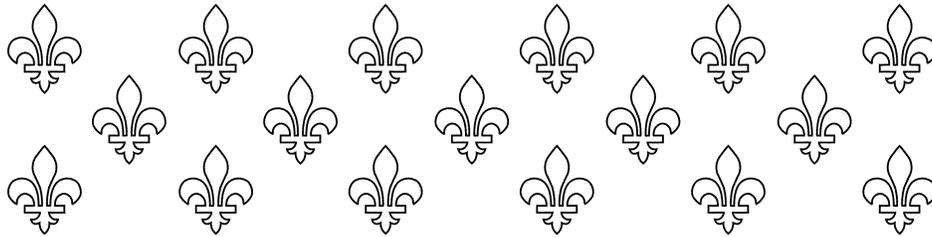
Salle RC.171 de l'hôtel du Parlement

Après les affaires courantes à 13 heures

Ordre du jour

1. Mot de la présidence et présentation des membres
2. Présentation de la Commission et du site Greffier
3. Présentation du Service de la recherche de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale
4. Décision sur la constitution du comité directeur et les frais de repas
5. Discussion sur de possibles mandats de la Commission
6. Divers

Québec, le 5 juin 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 septembre 2014

Préparer l'audition du Coroner

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 11 septembre 2014

Objet : Préparer l'audition du Coroner

Membres présents :

- M. Ouimet (Fabre), président

- M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique
- M. Boucher (Ungava)
- M. H. Plante (Maskinongé) en remplacement de M. Fortin (Sherbrooke)
- M^{me} Lamarre (Taillon) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Merlini (La Prairie)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Lemay (Masson)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Rousselle (Vimont)
- M. Roy (Bonaventure) en remplacement de M. Lisée (Rosemont)
- M^{me} Roy (Montarville)

Autre député présent :

- M. Lemay (Masson)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Louise Arpin, attachée politique, cabinet du whip du gouvernement
- M. Steve Brabant, chercheur, Service de recherche de la Coalition Avenir Québec
- M^{me} Laurie Comtois, chercheur, Service de recherche du Parti québécois
- M^{me} Mélissa Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Alain Sirois, chercheur, Service de recherche et des communications du Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 9 h 08, M. Ouimet (Fabre) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M. Lemay (Masson) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Arpin, M. Brabant, M^{me} Comtois et M. Sirois d'assister à la séance de travail.

ORDRE DU JOUR

À la demande du président, M^{me} Morin présente les documents de soutien.

À 9 h 27, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux quelques instants afin d'entendre le Coroner.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

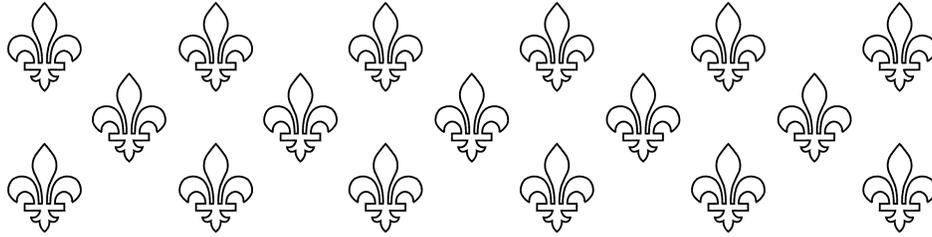
Anik Laplante

Original signé par

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 11 septembre 2014



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Procès-verbal

de la séance de travail du 11 septembre 2014

Faire le bilan de l'audition du Coroner

QUÉBEC

Séance de travail du jeudi 11 septembre 2014

Objet : Faire le bilan de l'audition du Coroner

Membres présents :

- M. Ouimet (Fabre), président

- M. Bérubé (Matane-Matapédia), porte-parole de l'opposition officielle en matière de sécurité publique
- M. Boucher (Ungava)
- M. H. Plante (Maskinongé) en remplacement de M. Fortin (Sherbrooke)
- M^{me} Lamarre (Taillon) en remplacement de M. Cloutier (Lac-Saint-Jean)
- M. Merlini (La Prairie)
- M. Ouellette (Chomedey)
- M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de sécurité publique, en remplacement de M. Lemay (Masson)
- M^{me} Poirier (Hochelaga-Maisonneuve)
- M. Rousselle (Vimont)
- M. Roy (Bonaventure) en remplacement de M. Lisée (Rosemont)
- M^{me} Roy (Montarville)

Autre député présent :

- M. Lemay (Masson)

Autres personnes présentes :

- M^{me} Louise Arpin, attachée politique, cabinet du whip du gouvernement
- M^{me} Audrey Clourier, attachée politique, cabinet du leader du gouvernement
- M^{me} Mélissa Morin, agente de recherche, Service de la recherche, Bibliothèque de l'Assemblée nationale
- M. Alain Sirois, chercheur, Service de recherche et des communications du Parti libéral du Québec

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 12 h 02, M. Ouimet (Fabre) déclare la séance ouverte.

ORGANISATION DES TRAVAUX

M. le président rappelle l'objet de la séance de travail.

M^{me} la secrétaire informe la Commission des remplacements.

Il est convenu de permettre à M. Lemay (Masson) de participer à la séance de travail.

Il est convenu de permettre à M^{me} Arpin, M^{me} Cloutier et M. Sirois d'assister à la séance de travail.

ORDRE DU JOUR

Après discussion, les membres conviennent de demander au Coroner de transmettre à la Commission le suivi de son plan d'action concernant les délais d'investigation des coroners au plus tard le 1^{er} juin 2015.

À 12 h 27, M. le président lève la séance et la Commission suspend ses travaux jusqu'à 14 heures, où elle poursuivra un autre mandat.

La secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anik Laplante

Gilles Ouimet

AL/vb

Québec, le 11 septembre 2014